

Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE N° 05



Campagne Agricole : 2020 / 2021

Mois de : Octobre 2020

Période : du 19 au 25.10.2020

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 11 au 17.10.2020

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	14.4	23.8	19.1	13.9	23.9	18.9	13	23.4	18.2
Sub Littoral	10.6	25	17.8	10.6	21.5	16	10.7	23.6	17.1
HautsPlateaux	9.4	23.7	16.6	8.4	21.3	14.9	7.8	19.6	13.7

Observations :

Les températures moyennes ont été **en baisse** (écart de 01 à 04°C) sur l'ensemble des régions, ceci est dû à la baisse des températures minimales et des températures maximales (écart de 01 à 05°C) par rapport aux normales saisonnières.

Avec :

Littoral: minima: 11 à 14°C maxima: 22 à 25°C

Hauts Plateaux : minima: 08 à 09°C maxima: 20 à 24°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	02-34	00-82
Sub Littoral	-	00-24	17 (Guelma)
HautsPlateaux	-	-	03-38

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Légère baisse de l'évapotranspiration;
- Les conditions favorables pour le développement des maladies, des rongeurs et des insectes;
- Suspension des travaux au niveau des régions Centre et Est.

- **Prévisions:**

Lundi 19 octobre 2020

Région Nord (littoral, intérieur, Hauts Plateaux et les Aurès) : Temps généralement dégagé. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des côtes, variables 10/20 km/h sur l'intérieur et variables à Sud-Ouest 15/30 km/h sur les Hauts Plateaux et les Aurès.

Les régions sahariennes : Formations nuageuses sur le Hoggar/Tassili avec une faible tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront variables à Nord-Ouest 15/30 km/h de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili. Elles seront d'Est à Nord-Est 20/40 km/h sur les autres régions avec soulèvements de sable locaux sur le Sahara central, le Sud des Oasis et le Sahara oriental.

Mardi 20 et mercredi 21 octobre 2020

Région Nord : Excepté quelques nuages bas près des régions côtières et intérieures de l'Ouest en début des matinées, le temps sera dégagé à partiellement voilé vers l'Ouest le mercredi l'après-midi.

Les températures maximales seront entre 26°C et 32°C d'Est en Ouest sur les régions côtières et proches côtières. Sur l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès ; elles seront entre 26°C et 32°C sur l'Ouest et le Centre, atteignant 32°C/34°C sur l'intérieur Ouest. Et entre 24°C et 30°C sur l'Est.

Les vents seront faibles à modérés, parfois assez forts sur les Hauts Plateaux de l'Ouest.

Jeudi 22 octobre 2020

Régions Ouest et Centre : Temps dégagé à partiellement voilé, devenant de plus en plus voilé à localement nuageux avec quelques faibles pluies sur l'extrême Ouest. Possibilité de développement de quelques foyers orageux sur les Hauts Plateaux Ouest durant l'après-midi/soirée.

Régions Est : Localement brumeux près des régions côtières et intérieures en début de matinée, puis le temps sera dégagé à partiellement voilé.

Les températures maximales seront entre 26°C et 32°C sur les régions côtières et proches côtières. Et entre 24°C et 28°C sur l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès.

Les vents seront faibles à modérés.

Du mardi 20 au jeudi 22 octobre 2020

Région Sud : Sur le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental : Temps souvent voilé avec développement de foyers orageux isolés durant les après-midis/soirées, pouvant occasionner quelques pluies.

Sur le Sud-Ouest (région de Tindouf et Béchar) : temps partiellement voilé à localement nuageux avec quelques averses de pluies le jeudi.

Sur les autres régions sahariennes : temps dégagé à partiellement voilé.

Les températures maximales seront entre 24°C et 30°C sur le Sud-Ouest, le Nord Sahara, les Oasis et le Sahara oriental. Et entre 32°C et 38°C sur les autres régions, atteignant 40°C sur l'extrême Sud.

Les vents seront faibles à modérés, parfois assez forts sur le Sahara central avec quelques soulèvements de sable.

- **Impacts agrométéorologiquesprévisionnels :**

- Hausse de l'évapotranspiration;
- Les conditions restent favorables pour le développement des maladies, des rongeurs et des ravageurs;
- Les conditions favorables pour la poursuite des travaux du sol au niveau des régions Centre et Est ;
- Reprise des travaux au niveau des régions Centre et Est dès ressuyage du sol.

1.2- Stade et comportement de la végétation :

1.2.1-Arboriculture :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	HautsPlateaux	Observation
Agrumes	Ouest	Grossissement du fruit à prématurité	-	
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Vigne	Ouest	Maturité (var. tardive)	-	
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Oliviers	Ouest	Véraison à prématurité	-	
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Rosacées à pépins	Ouest	Maturité (var. tardive)	-	
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Néflier	Ouest	Début débourrement		
	Centre			
	Est			

1.2.2-Cultures maraichères :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre Arrière-saison	Ouest	Levée (Relizane) Développement (A. Témouchent)	-	Poursuite plantation à Mostaganem.
	Centre	Levée	-	-
	Est	-	-	-
Tomate Arrière-saison	Ouest	4 ^{ème} bouquet	-	-
	Centre	Grossissement à début maturité	-	-
	Est	Maturité	-	-
Artichaut	Ouest	Croissance	-	-
	Centre	-	-	-
	Est	-	-	-
Ail	Ouest	-	-	-
	Centre	-	-	-
	Est	-	-	Poursuite plantation

1.2.3-Phœniciculture :

Spéculations	Régions	Stades phénologiques	Observation
<u>Palmier Dattier</u>	Biskra	Maturité à récolte	-
	El Oued	//	
	Adrar	//	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Cératite Mineuse Cochenilles Ver de l'ombilic Acariens Aleurode Pucerons	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Début récolte des variétés précoces ; Ramassage et incinération des fruits touchés par la cératite ; Entretien et nettoyage du réseau dedrainage ; Irrigations selon nécessité ; Entretien du sol (disquage, scarifiage) ; Préparation du matériel de récolte. 	<p>Signalisation de la cératite, la mineuse, la cochenille, le ver de l'ombilic, les acariens, les aleurodes et les pucerons</p> <p>Entretien des vergers</p>
<u>Oliviers</u>	Mouche de l'olive Teigne Œil de paon	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Début récolte des olives à l'huile pour une bonne qualité d'huile (vierge extra) ; Poursuite récolte des olives de table tournantes. 	<p>Signalisation de la mouche de l'olive, L'œil de paon et la teigne</p>
<u>Vigne</u>		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite récolte des variétés tardives ; Ouverture des raies au milieu des rangs ; Poursuite greffage d'automne. 	<p>Respect du délai avant récolte</p>
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite récoltes des variétés tardives (zones montagneuses) ; Entretien des vergers récoltés. 	<p>Epandage d'engrais d'entretien 0-20-25.</p>
<u>Rosacées à noyaux</u>		<ul style="list-style-type: none"> Entretien des vergers récoltés. 	<p>Reprise des travaux de ressuyage du sol au niveau des régions Centre et Est.</p>
<u>Nouvelles plantations 2020/2021</u>		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite épandage d'engrais de fond et défoncement ; Préparation du terrain pour les nouvelles plantations. 	

1.3.2-Cultures maraîchères :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Pomme de terre Arrière-saison	Mildiou Alternariose	<ul style="list-style-type: none"> Traitement préventif contre risque ; Respect des mesures prophylactiques ; Préparation des sols pour la mise en place des cultures sous serres. 	<p>Signalisation des traces du mildiou à Médéa et à Constantine.</p> <p>Reprise des travaux de ressuyage du sol au niveau des régions Centre et Est.</p>
Tomate Arrière-saison	Mineuse Aleurodes Oïdium		<p>Signalisation de la mineuse, de l'oïdium et des aleurodes.</p> <p>Reprise des travaux de ressuyage du sol au niveau des régions Centre et Est.</p>

1.3.3-Grandes cultures

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Céréales	Mérione des champs Sauteriaux	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des travaux d'automne ; Traitement de la semence ; Surveillance et traitement contre les sauteriaux au niveau des alentours des zones céréalières ; Surveillance contre la mérione des champs. 	<p>Signalisation de la mérione des champs à Tébessa, Khenchela, Bejaia et Bouira.</p> <p>Reprise des travaux de ressuyage du sol au niveau des régions Centre et Est.</p>

1.3.4-Phœniciculture :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Palmier Dattier	Pourriture des dattes Pyrale Cochenille blanche	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage et entretien des lieux de stockage. 	-

1.3.5-Production animale :

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de fond des colonies ; • Terminer la récolte du miel ; • Nourrissement massif des colonies ; • Réunion des colonies faibles ; • Orienter les ruches vers le Sud- Est ; • Eviter de placer les ruches dans des zones inondables ou trop ombragées ; • Désherber autour des ruches ; • Préparer les colonies à l'hivernage ; • Couvrir les ruches par un film en plastique en cas de pluie. • Incliner les ruches légèrement en les lestant vers l'avant ; • Prévenir l'enlèvement des toits de ruche par le vent en fixant par des pierres ; • Enlever les hausses et inspecter les corps de ruches ; • Couvrir les ruches par un film plastique ; • Appliquer des traitements contre la varroase chez l'ensemble des colonies.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder toujours à un nettoyage du bâtiment d'élevage à chaque renouvellement de la bande ; • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection ; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs.
Ruminants	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un registre au niveau de l'étable des interventions faites par le vétérinaire ; • Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort d'un animal ; • Ne pas introduire de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire ; • Mettre en place un autoluve à l'entrée de l'exploitation et des pédiluves à l'entrée des étables ; • Epandage de la chaux vive à l'entrée de l'exploitation, des étables, enclos...etc. ; • Respecter les règles d'hygiène applicables aux enclos, bâtiments, véhicules et équipements ; • Eliminer les cadavres des animaux par incinération ou enfouissement entre deux lits de couches de chaux vive ; • Surveiller les animaux de l'exploitation et en cas de doute prévenir le Docteur vétérinaire le plus proche.